

**Plénière Conseil général du 13 décembre 2012-12-12**  
**Intervention dossier éducation**  
**Marie-Louise GOURDON**

Monsieur le Président,

Je ferai mon intervention sur un plan général et sur un plan local

L'éducation, au niveau des collèges, est l'une de nos compétences principales. Même en considérant les difficultés budgétaires de toutes les collectivités, Même en considérant que le plan collège 2004-2010 a été ambitieux et se trouve en partie accompli, nous nous inquiétons de la baisse régulière et importante du budget des collèges, et surtout des crédits d'investissement.

Le programme éducation est prévu pour 2013 globalement à 56,7 millions d'euros au lieu de 62,3 M€ en 2012, soit une baisse de 5,6 M€.

Si nous nous comparons avec les autres départements de plus d'un million d'habitants, nous sommes 17<sup>e</sup> au classement. Les Alpes-Maritimes consacrent 29 €/habitant à l'investissement dans les collèges alors que la moyenne nationale est de 40 €/habitants. (*DGCL budget primitifs des départements 2012*)

Le budget de fonctionnement passe de 61M à 58,8 M€ soit une baisse de 2,3 M  
La qualité reste importante et nous soulignons la qualité de notre service éducation.

J'insisterai sur le budget investissement.  
La baisse est continue depuis 2008. La délibération présente un montant global de 24,15 M€.

14,45 M€ en constructions neuves et réhabilitation  
4 M€ de maintenance et entretien  
5 M€ pour les gymnases  
0.7 M€ pour les établissements privés.

C'est 7,4 M€ de moins qu'en 2012 !

J'en arrive maintenant au 2<sup>e</sup> point : le collège de Pégomas,

A notre surprise et à notre déception – je parle aussi au nom de JR Vinciguerra- de ne pas trouver la moindre amorce de mise en route de ce programme. Pas un centime engagé pour montrer notre volonté de faire ce projet.

Rappel de quelques données :

-Ce projet est inscrit dans le plan collège de 2004

- le Conseil général est propriétaire du terrain, avec un effort de la commune de Pégomas
- l'équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée en novembre 2008
- le permis de construire a été délivré en décembre 2010.

Depuis, silence radio. Les parents d'élèves de tous bords nous sollicitent. Nous expliquons. Nous leur promettons ce que vous avez promis.

En commission, on nous a donné comme argument que la population collégienne diminuait : 1500 élèves de moins à la rentrée 2013 sur l'ensemble du département, dont 196 dans le bassin cannois.

C'est loin d'être convainquant ! Le bassin cannois est plus vaste que le secteur concerné.

La croissance démographique du canton Grasse-sud et de la commune de Pégomas est 3 fois supérieure à la moyenne départementale.

Le collège des Mimosas (790 enfants) est proche de la saturation, tous les collèges environnants sont eux aussi saturés. Et je ne parle pas du collège des Campelières, type Pailleron, qui frise les 1000 élèves avec la Segpa ! Sa reconstruction est, elle aussi, reportée d'année en année.

Cet argument de la baisse d'effectifs tombe aussi parce que les prévisions académiques prévoient une augmentation importante des effectifs collèges dès 2015, au vu des effectifs actuels du primaire qui sont en nette progression.

Si le collège n'est pas amorcé en 2013, comment pourrons-nous répondre aux besoins scolaires de la vallée de la Siagne qui seront plus importants encore ?

Nous pensons qu'il était possible, cette année, de mettre 500 000 euros sur le projet du collège de Pégomas afin de montrer aux parents –et aux enfants- que le processus était enfin engagé !

Vous pouvez décider encore de le faire en séance, maintenant, pour montrer la volonté de notre collectivité.

Vous pouvez aussi vous engager fermement pour commencer en 2014 et livrer en 2016 au plus tard.